

Elections des mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 décembre 2021

Pour le Conseil des étudiants, l'Assemblée plénière,
les Commissions du personnel ainsi que la Commission administrative

CALENDRIER ELECTORAL

- mercredi 17 novembre** Ouverture de la période de dépôt des candidatures
Date limite de publication des listes électorales provisoires
Ouverture de la période de recours contre les listes électorales provisoires
- lundi 22 novembre** Date limite de dépôt des candidatures (16h30)
- mercredi 24 novembre** Publication des candidatures déposées
Ouverture de la période de recours contre les candidatures déposées
- vendredi 26 novembre** Date limite de dépôt des recours contre les listes électorales provisoires (16h30)
- lundi 29 novembre** Date limite de dépôt des recours contre les candidatures déposées (16h30)
- jeudi 2 décembre** Commissions électorales : examen de la recevabilité des candidatures et des recours contre les listes électorales et les candidatures ; tirage au sort du numéro d'ordre des listes
- vendredi 3 décembre** Date limite de publication des listes électorales définitives (y compris les étudiants inscrits entre l'établissement des listes provisoires et le 1^{er} décembre) et des candidatures définitives
- vendredi 3 décembre** Date limite d'envoi des convocations électorales
- vendredi 3 décembre** Date limite de désignation par les candidats des témoins aux opérations électorales (16h30)
- mercredi 8 décembre** **Premier jour de scrutin**
- jeudi 9 décembre** **Deuxième jour de scrutin**
- vendredi 10 décembre** **Troisième jour de scrutin**
L'application de vote en ligne sera accessible sans interruption durant ces trois jours
- vendredi 10 décembre** Commission électorale étudiante : proclamation des résultats pour le Conseil des étudiants
Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement
- lundi 13 décembre** Commission électorale pour les personnels : proclamation des résultats
Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement
- mercredi 15 décembre** Date limite de recours contre les opérations de vote et de dépouillement (16h30)
- vendredi 17 décembre** Commissions électorales : décisions sur les recours éventuels.

Les **listes électorales provisoires** sont consultables sur l'intranet à l'adresse <https://portail.ulb.be/fr/1-universite/organisation-et-gouvernance/elections> et au Service du greffe à partir du mercredi 17 novembre 2021. Les recours contre les listes des électeurs sont à introduire entre le mercredi 17 novembre et le vendredi 26 novembre 2021 (16h30).

Les **listes électorales définitives** sont consultables sur l'intranet à l'adresse <https://portail.ulb.be/fr/1-universite/organisation-et-gouvernance/elections> et au Service du greffe à partir du vendredi 3 décembre 2021.

Les **formulaires de candidature** sont disponibles sur la page <https://www.ulb.be/elections>.

Les **candidatures** doivent être introduites entre le mercredi 17 novembre et le lundi 22 novembre 2021 (16h30).

Les **recours** contre les listes électorales provisoires, les candidatures ou les opérations électorales doivent être déposés au moyen du formulaire ad hoc, disponible au Service du greffe de l'Université ou sur la page <https://www.ulb.be/elections>. Le formulaire signé et scanné peut être adressé par courriel (elections@ulb.be)